

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



Peut-on tirer profit de l'intelligence artificielle quand l'intelligence humaine vacille ?

- Chronique
- Revue de presse
- Nouveau au Maroc
- Prochainement

Distribution anarchique des EMG : La confédération tire la sonnette d'alarme!

Nous écrire

Chronique

Peut-on tirer profit de l'intelligence artificielle quand l'intelligence humaine vacille ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'innovation technologique transforme profondément le secteur pharmaceutique, redéfinissant les pratiques et le rôle des pharmaciens. Les avancées majeures dans l'intelligence artificielle (IA), l'automatisation et la personnalisation des traitements médicaux sont au cœur de cette mutation inéluctable.

L'IA révolutionne plusieurs aspects de la pharmacie, notamment la recherche, le développement et la gestion des patients. Dans le domaine de la recherche de nouveaux médicaments, l'IA accélère la découverte de molécules en analysant des volumes massifs de données biologiques et chimiques. Elle peut prédire les interactions possibles et simuler des essais cliniques, réduisant ainsi les délais et les coûts de la Recherche & Développement (R&D).

En matière de personnalisation des traitements, l'IA est capable de recommander des thérapies adaptées aux caractéristiques génétiques et médicales propres à chaque patient, améliorant ainsi l'efficacité des traitements, notamment dans la prise en charge des cancers ou des maladies chroniques. L'IA peut également contribuer à optimiser la gestion des stocks en prédisant la demande de médicaments, évitant aussi bien les pénuries que le sur-stockage.

L'automatisation est une autre tendance qui modifie significativement la pratique pharmaceutique, surtout dans les environnements à forte demande comme les hôpitaux. Elle permet de préparer des doses de médicaments de manière plus précise et rapide grâce à des robots, réduisant les erreurs humaines. Les systèmes automatisés de gestion des prescriptions facilitent le traitement des ordonnances avec une plus grande rapidité et sécurité, permettant une analyse fine des prescriptions afin d'éviter les interactions médicamenteuses dangereuses et les doses inappropriées. Les distribu-



teurs automatiques de médicaments, connectés aux systèmes de santé, permettent une distribution plus efficace et pratique, notamment au sein des établissements hospitaliers.

La personnalisation des traitements, souvent appelée médecine de précision, est une autre avancée technologique majeure. Elle adapte les traitements médicaux aux caractéristiques individuelles des patients, en tenant compte de leurs profils génétiques. Les thérapies géniques et cellulaires, par exemple, sont conçues pour traiter les maladies à la source génétique, offrant des options thérapeutiques pour des conditions autrefois incurables. La pharmacogénomique, qui étudie l'influence des gènes sur la réponse aux médicaments, permet aux pharmaciens de personnaliser les prescriptions pour maximiser l'efficacité des traitements et minimiser les effets secondaires.

Ces avancées technologiques redéfinissent le rôle du pharmacien. Libérés des tâches répétitives et chronophages grâce à l'automatisation, les pharmaciens peuvent se concentrer davantage sur les soins aux patients et le conseil clinique. Ils jouent un rôle de plus en plus central dans la gestion des maladies chroniques, en aidant les patients à comprendre et à gérer leurs traitements. Avec plus de temps à consacrer à l'éducation des patients, les pharmaciens peuvent promouvoir des modes de vie sains et la prévention des maladies, participant activement aux campagnes de santé publique. Leur collaboration avec d'autres professionnels de santé dans des équipes interdisciplinaires devient également plus courante, leur expertise en matière de médicaments étant essentielle pour optimiser les traitements.

En somme, l'innovation en pharmacie, portée par l'IA, l'automatisation et la personnalisation des traitements, transforme radicalement la pratique pharmaceutique. Ces technologies promettent d'améliorer l'efficacité, la sécurité et la personnalisation des soins, tout en redéfinissant le rôle du pharmacien, au bénéfice des patients et des professionnels de la santé. Cependant, sous nos cieux, on a l'impression, à tort, que ces chamboulements dans le secteur ne nous concernent pas. En réalité, d'énormes défis se profilent à l'horizon. Malheureusement, notre profession, qui est divisée, dévalorisée, fragilisée, paupérisée, désorganisée et illégitimement représentée, aura beaucoup de peine à les relever.

REVUE DE PRESSE

Le café pourrait être bénéfique au début de la maladie d'Alzheimer



Des études scientifiques ont exploré les facteurs impliqués dans le développement de la maladie d'Alzheimer, mettant en lumière le rôle potentiel de la consommation de café sur la santé cognitive. La mémoire, particulièrement affectée par cette pathologie, est liée aux récepteurs adénosinergiques A2A, présents notamment dans l'hippocampe. La caféine, en ciblant ces récepteurs, pourrait ralentir le déclin cognitif lié à l'âge et réduire le risque de développer Alzheimer.

Une étude française menée par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), le Centre hospitalier universitaire (CHU) et l'Université de Lille, publiée dans la revue «Brain», a testé cette hypothèse sur des souris modifiées pour développer des plaques amyloïdes similaires à celles observées chez les patients Alzheimer. La surexpression des récepteurs A2A chez ces souris a exacerbé leurs troubles de la mémoire, non par une aggravation des plaques amyloïdes, mais par une augmentation des protéines Tau et une perte de synapses dans l'hippocampe, ainsi qu'un dysfonctionnement des cellules microgliales, liées à l'inflammation observée dans la maladie.

Émilie Faivre, participante à l'étude, a suggéré que cette sur-expression modifie les interactions entre neurones et cellules microgliales, contribuant aux troubles de la mémoire. Par ailleurs, la caféine, en bloquant les récepteurs A2A, pourrait atténuer les symptômes de la maladie. Un essai clinique de phase 3, en cours au CHU de Lille, vise à évaluer l'efficacité de la caféine sur les fonctions cognitives chez les patients atteints d'Alzheimer à des stades précoces à modérés.

Source : Univadis

Plus de 3.000 cas de dengue détectés en France métropolitaine depuis janvier dernier



Entre le 1er mai et le 6 août, Santé publique France (SPF) a recensé près de 1.000 cas de dengue importés en France métropolitaine, portant le total à plus de 3.000 cas depuis le début de l'année, un record historique. Malgré cette hausse, la courbe des cas importés a récemment commencé à fléchir, en raison de l'atténuation des épidémies aux Antilles et en Amérique latine. Marie-Claire Paty, coordinatrice de la surveillance des maladies

vectérielles à SPF, a confirmé que 2023 et 2024 ont été des années record pour la dengue à l'échelle mondiale.

En parallèle des cas importés, SPF a également signalé quelques épisodes de transmission autochtone en France, où des personnes ont été contaminées par des moustiques tigres sans avoir voyagé dans des zones où le virus circule activement. Ces cas autochtones comprennent un cas détecté à Montpellier, deux cas à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes), et trois cas en Occitanie. SPF a précisé que ces épisodes ne sont pas liés aux Jeux olympiques.

Source : France Info

La FDA ne donne pas son feu vert à l'utilisation de la MDMA dans la prise en charge des troubles de stress post-traumatique

La FDA (Agence américaine des médicaments) a refusé d'autoriser un traitement contre le stress post-traumatique utilisant la MDMA, également connue sous le nom d'ecstasy, développé par l'entreprise Lykos Therapeutics. La FDA a indiqué que les données actuelles ne suffisent pas à valider la sécurité et l'efficacité du traitement, demandant un nouvel essai de phase 3 pour obtenir plus de preuves. La MDMA, une substance illicite aux États-Unis, est principalement connue pour son usage récréatif, mais elle a été testée dans un cadre thérapeutique, en combinaison avec des séances de psychothérapie.

En juin, un comité consultatif d'experts, convoqué par la FDA, avait déjà voté contre l'approbation du traitement, en se basant sur les résultats d'un des tests. Lors de deux essais cliniques, environ 200 participants ont été divisés en deux groupes : l'un recevant de la MDMA et l'autre un placebo. Les résultats ont montré une amélioration significative des symptômes de stress post-traumatique chez ceux ayant reçu la MDMA. Cependant, la FDA a critiqué l'évaluation des effets secondaires, jugeant qu'elle était incomplète. De plus, en raison des effets puissants de l'ecstasy, les patients pouvaient facilement deviner s'ils avaient reçu le traitement ou un placebo, ce qui a pu biaiser les résultats.

Le stress post-traumatique, qui survient après un événement traumatisant, affecte environ 5% de la population américaine, augmentant les risques de comportements suicidaires et de toxicomanie. Actuellement, seuls deux traitements sont autorisés aux États-Unis pour cette condition, et ils ne sont pas toujours efficaces.

Source : Medscape

Distribution anarchique des EMG : La confédération tire la sonnette d'alarme!



Dans un courrier daté du 12 août 2024, la Confédération des Syndicats des Pharmaciens du Maroc (CSPM) a alerté le ministre de la Santé sur la distribution désordonnée des EMG (échantillons médicaux gratuits) par certains laboratoires. Cette pratique constitue une violation flagrante de la loi 17-04 portant Code du médicament et de la pharmacie, en particulier de l'article 47, qui interdit formellement la distribution des EMG contenant des substances classées comme psychotropes ou stupéfiants. Cette interdiction a été réaffirmée par la circulaire ministérielle n° 485 du 25 mai 2023.

Le législateur a mis en place un cadre strict pour les psychotropes en raison des mésusages dont ils peuvent faire l'objet. Faut-il le rappeler, les pharmaciens d'officine sont tenus de vérifier l'authenticité et la validité de toute prescription comportant des psychotropes, et d'inscrire chaque médicament délivré sur un registre spécifique (Ordonnancier).

Dans sa lettre, la CSPM soulève également des préoccupations quant aux conditions de conservation des échantillons. Ceux-ci sont parfois transportés sur de longues distances et exposés à des températures élevées, ce qui pourrait altérer leur qualité. De plus, des fraudes aux caisses d'assurances maladies ont été signalées, avec des dossiers comprenant des codes-barres d'EMG.

La Confédération déplore également l'absence de limites temporelles dans la distribution des échantillons, contrairement à ce qui est pratiqué dans les pays européens. En effet, dans ces nations, la distribution d'échantillons est strictement encadrée et limitée aux médicaments récemment mis sur le marché, dans un délai défini. Au Maroc, l'absence de réglementation spécifique permet à certains laboratoires de distribuer des échantillons ad vitam aeternam.

Face à cette situation, la CSPM demande au ministre de la Santé de veiller à ce que tous les laboratoires respectent strictement la législation en vigueur. La Confédération propose à la Tutelle de limiter la distribution des échantillons à un maximum de deux boîtes par produit, et ce, dans un délai ne dépassant pas six mois après la mise sur le marché d'un nouveau médicament.

La CSPM recommande également la mise en place de mécanismes pour faciliter

les rappels de lots des EMG, ceux-ci étant parfois distribués sans contrôle adéquat.

En outre, la distribution d'échantillons par des associations, en l'absence de pharmaciens, représente un danger considérable pour les populations vulnérables que ces actions sont censées aider. Ces échantillons, qui constituent un manque à gagner pour les pharmaciens, peuvent, en l'absence de supervision, mettre en péril la santé publique.

«Avec la généralisation de la couverture médicale, il est impératif d'adopter des mesures rigoureuses pour encadrer la distribution des échantillons gratuits de médicaments au Maroc. La sécurité des patients et le bon fonctionnement du système de santé en dépendent», a déclaré Mohamed Lahbabi, président de la CSPM, à Pharmacie.ma.

Échantillons gratuits : que dit la législation française ?

En France, la législation concernant les échantillons gratuits de médicaments est encadrée de manière stricte pour garantir la sécurité des patients et éviter tout abus. Voici les points les plus importants :

1. Interdiction de Distribution Directe au Public

La distribution d'échantillons gratuits de médicaments est strictement interdite au grand public. Seuls les professionnels de santé peuvent recevoir des échantillons.

2. Destinataires Autorisés

Les échantillons gratuits ne peuvent être remis qu'aux professionnels de santé habilités à prescrire ou à dispenser les médicaments, comme les médecins, les pharmaciens et les dentistes.

3. Limitation en Quantité et en Durée

Le nombre d'échantillons gratuits remis à un professionnel de santé est limité. En général, il ne doit pas dépasser 4 unités par an et par spécialité de médicament. De plus, un échantillon gratuit ne peut être remis que durant les deux premières années suivant l'autorisation de mise sur le marché du médicament.

4. Mention Obligatoire sur l'Échantillon

Chaque échantillon doit porter la mention "Échantillon gratuit" de manière lisible et indélébile. Il doit également être identique au produit commercialisé, en termes de composition et de conditionnement.

5. Interdiction de la Revente

Les échantillons gratuits ne peuvent en aucun cas être revendus, sous peine de sanctions. Ils sont strictement destinés à des fins d'information, de formation, ou pour tester le produit.

6. Demande Écrite et Traçabilité

La remise d'échantillons doit être faite sur demande écrite du professionnel de santé, et cette demande doit être conservée par l'entreprise pharmaceutique pendant au moins 10 ans. Il est aussi nécessaire de garantir la traçabilité des échantillons distribués.

7. Contrôle et Sanctions

Les autorités de santé, notamment l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), surveillent la distribution des échantillons. En cas de non-respect des règles, des sanctions administratives ou pénales peuvent être appliquées.

Ces dispositions visent à encadrer la pratique pour qu'elle reste dans un cadre éthique et sécurisé, protégeant ainsi la santé publique tout en permettant aux professionnels de santé de mieux connaître les produits qu'ils prescrivent.



sanofi

Lancement des candidatures pour la 6^{ème} édition des Sanofi Diabetes Research Awards*



Credits photos :
Simon Buxton Satellite My Love

Date limite de dépôt des candidatures
15 octobre 2024.

* Prix Sanofi de Recherche en Diabète

www.sanofi.com/fr/maroc

@SanofiMA

www.smedian.ma



Cliquer ici
pour en savoir plus

NOUVEAUX

www.medicament.ma

BESIVANCE 0.6 %, Suspension ophtalmique

Composition : Besifloxacin

Classe thérapeutique : Quinolones

Présentation : Flacon de 5 ml

Laboratoire : Zenithpharma

PPV : 106.90 dhs

INSULINE GLARGINE COOPER 100 UNITÉS / ML, Solution pour injection sous-cutanée en stylo pré-rempli pour injections multiples de 3 ml

Composition : Insuline glargine

Classe thérapeutique : Insuline humaine analogue à action lente

Laboratoire : Cooper Pharma

Présentation : Boite de unitaire

PPV : 106.70 dhs

Présentation : Boite de 5

PPV : 520 dhs

LIPOROSA 10 MG / 10 MG, Gélule

Composition : Rosuvastatine | Ézétimibe

Classe thérapeutique : hypolipémiants ; hypolipémiants en association

Laboratoire : Servier-Maroc

Présentation : Boite de 30

PPV : 265 dhs

LIPOROSA 20 MG / 10 MG, Gélule

Composition : Rosuvastatine | Ézétimibe

Classe thérapeutique : hypolipémiants ; hypolipémiants en association

Laboratoire : Servier-Maroc

Présentation : Boite de 30

PPV : 266 dhs

MELATONINE 1,9 MG LAPROPHAN, Comprimé

Composition : Mélatonine

Classe thérapeutique : Complément alimentaire

Laboratoire : Laprophan

Présentation : Boite de 30

PPC : 89.00 dhs

PRODEFEN PLUS, Sachets

Composition : Complément alimentaire avec probiotiques, prebiotiques et vitamine D

Classe thérapeutique : Complément alimentaire

Laboratoire : Versalya

Présentation : Boite de 10

PPC : 119 dhs

medicament.ma

*Tous les médicaments
à portée de clic!*





SAVE THE DATE

ETHIQUE AU COEUR DE L'INNOVATION:
POUR UNE OFFICINE DURABLE

26 ~ 28
SEPTEMBRE 2024

PARC DES
EXPOSITIONS DU
KRAM - TUNIS, TUNISIE

Le Bureau National du Syndicat des
Pharmaciens d'Officine de Tunisie à l'honneur
et le plaisir de vous inviter à la

7^{ÈME} **FORUM**
DE L'OFFICINE

Qui se tiendra cette année les **26,27 et 28**
septembre au Parc des expositions du Kram.

Grâce à votre engagement et votre fidélité
annuelle, notre Forum s'est hissé au rang de
rendez-vous incontournable des
professionnels de la santé en Tunisie. Nous
comptons perpétuer cette tradition autour
d'un programme encore plus riche et varié!.

FACILACOM

Adresse:

N° 102 Appt n° 5
Wafa Mohammedia
Maroc

E-Mail:

info@pharmacies.ma

Archives

PharmaNews

Nos sites internet:

Pharmacie.ma
Medicament.ma